

## TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

# ADP, RFF et l'Etat créent une société d'études pour la liaison CDG Express

AFP - Publié le 03/06/2014 à 11:52

**Mots clés :** Transport ferroviaire - Établissement recevant du public (ERP) ou assimilé

**Cette société d'études, dotée d'un budget de 12 millions d'euros, devra mener les études nécessaires en vue de la réalisation de cette liaison ferroviaire directe entre Paris et l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle.**

L'État, Aéroports de Paris (ADP) et Réseau ferré de France (RFF) ont signé mardi 3 juin la création d'une société d'études commune, avec un budget de 12 millions d'euros, pour la réalisation de CDG Express, la liaison en vue de la réalisation de cette liaison.

« 2017, nous commençons, 2023, nous l'utilisons », a affirmé le secrétaire d'État aux Transports Frédéric Cuvillier lors d'une conférence de presse. « Nous entrons dans la phase de réalisation », s'est réjoui Jacques Rapoport, président de RFF, saluant cet « outil juridique ». Selon lui, CDG Express devrait permettre « que Paris bénéficie enfin d'une liaison aéroport-centre-ville qui soit à la hauteur de ses ambitions ».

Ainsi, le coût et les prévisions de trafic doivent être mis à jour, et le financement du projet, dont le coût est estimé à 1,7 milliard d'euros (valeur 2019) doit être consolidé en 2015. « CDG Express devra se financer essentiellement par les recettes de ses utilisateurs, sans apport de subvention de l'État et des collectivités territoriales », précise un communiqué de presse.

ADP et RFF se sont engagés à investir des fonds propres, le reste du financement se fera par des emprunts. « Je ferai personnellement les démarches pour obtenir des prêts sur fonds d'épargne », a précisé le PDG d'ADP Augustin de Romanet. Il a estimé que le prix du billet, fixé à 23 euros, est un « tarif élevé comparé au RER, très bas si vous considérez que ça permet la prévisibilité du temps de transport ». Par ailleurs, il a précisé qu'« ADP s'est engagé à accepter la même rentabilité que celle qu'acceptera RFF », et estimé que « ce projet est prioritaire ».

## Désengorger le RER B

CDG Express, qui doit relier Paris, au départ de la Gare de l'Est, à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, en vingt minutes, doit permettre de désengorger le RER B, actuelle liaison ferroviaire entre la capitale et l'aéroport, ainsi que les autoroutes A1 et A3, souvent saturées. Ce vieux projet, maintes fois repoussé, avait été relancé en janvier dernier. Il devrait doubler la part du rail sur ce trajet, qui n'est aujourd'hui que de 30%. Le secrétaire d'État a évoqué un « enjeu environnemental ».

« Il faut absolument, je sais que nous avons demandé une expérimentation là-dessus, que les bandes d'arrêt d'urgence nous permettent d'optimiser les temps de parcours dédié pour des transports par bus, par car, taxis éventuellement. Il faut absolument optimiser ces accès aux aéroports, c'est vrai d'ici, c'est vrai d'ailleurs », a-t-il également précisé.

Une société de projets, filiale commune de RFF et ADP, devra ensuite assurer la conception, le financement, la construction, l'entretien, la maintenance et le renouvellement des infrastructures nécessaires à la création de CDG Express.